

2.3. Installation de l'appareil

2.3.1. Instructions de montage et de mise en service

Ne jamais exposer l'appareil à l'eau (p. ex. pluie) ou à la poussière (p. ex. poussière de perçage). Cela peut endommager l'électronique et la technique sensorielle. L'hygrométrie relative de l'air ne doit pas dépasser 93%. Éviter la condensation.

Après l'application de la tension de bus, l'appareil se trouve pendant quelques secondes dans la phase d'initialisation. Dans cette période ne peut être reçue ou envoyée aucune information par le bus.

2.3.2. Préparation du montage et montage du socle

Déterminez l'emplacement de montage sur le plafond de la pièce. Veuillez alors observer les instructions du chapitre *Emplacement du montage*, page 8.

ATTENTION ! **Risque de blessures en cas de fixation incorrecte !**

- En cas de fixation incorrecte, l'appareil peut tomber et blesser des personnes.
- Lorsque vous choisissez l'endroit du montage, prenez en compte la limite de charge du support.
 - Utilisez le matériel de fixation adapté au support.

Lors de l'utilisation des vis et des chevilles fournies, percez à l'aide d'une perceuse 6 mm des trous distants de 67 mm (en cas de montage à l'aide de deux vis). Utilisez le socle du détecteur avertisseur de fumée comme gabarit. Introduisez les chevilles dans les trous de perçage.



Fig. 5

Le boîtier est desserré du socle par rotation dans le sens inverse horaire.

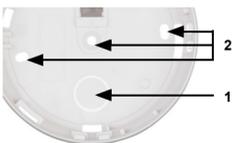


Fig. 6

Brisez l'ouverture prévue dans le socle pour la ligne de raccordement (1) et faites-y passer le câble.

Vissez au plafond le socle du détecteur avertisseur de fumée (n° 2, ouvertures pour vis).

Vous pouvez également fixer le socle du détecteur au plafond à l'aide de patins collants double face (reconnus par le VdS). Avant d'utiliser le patin collant, contrôler avec soin la capacité de charge et l'aptitude à l'adhérence de l'état de surface du plafond dans la durée. Le cas échéant, effectuer un essai de collage. Une adhésivité optimale n'est possible que sur des supports propres.

Retirez le film de protection sur une face du patin collant et appuyez au milieu du socle du détecteur sur le patin pour le coller fermement. Retirez ensuite le film de protection sur l'autre face et fixez le socle en appuyant avec force sur le plafond.

2.3.3. Raccordement

L'alimentation électrique du détecteur avertisseur de fumée est assurée par une batterie de 9 V. En complément, le module KNX reçoit la tension de bus via la borne KNX.

AVERTISSEMENT ! **Risque d'explosion en cas de manipulation incorrecte de la batterie !**

Les fuites de la batterie entraînent des dommages matériels.

- Ne pas recharger les batteries.
- Ne pas mettre les batteries en court-circuit.
- Ne pas forcer l'ouverture des batteries ou les endommager
- Ne pas mettre les batteries en contact avec le feu, l'eau ou des températures élevées.

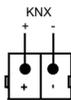
ATTENTION ! **Ne pas utiliser d'accumulateurs ou de blocs d'alimentation pour assurer une alimentation électrique !**

- En cas d'alimentation sur le secteur, l'appareil serait hors service suite à une panne secteur et il ne pourrait pas signaler un incendie.
- En raison de la tension plus faible de l'accumulateur, l'appareil signifierait une capacité insuffisante de la batterie.



Fig. 7

- Raccordez la batterie (respectez la polarité !) et placez-la dans son compartiment.
- Raccordez l'appareil au moyen de la broche enfichable au bus KNX (+/-).



2.3.4. Terminer le montage



Fig. 8

Placez le boîtier sur le socle et bloquez-le en effectuant une rotation dans le sens horaire.

Vérifiez que la LED clignote et effectuer un test de fonctionnement.
> "Test de fonctionnement" auf Seite 2

3. Adressage de l'appareil sur le bus

L'appareil est livré avec l'adresse bus 15.15.255. Il est possible de programmer une autre adresse dans le logiciel ETS en écrasant l'adresse 15.15.255 ou en réalisant la programmation en appuyant sur le bouton-poussoir de programmation.

La touche de programmation se trouve à l'intérieur du boîtier. Le boîtier est desserré du socle par rotation dans le sens horaire et bloqué par rotation dans le sens anti-horaire.



Fig. 9

Utilisez un objet fin pour atteindre la touche, par ex. un fil métallique.

4. Maintenance

Dans certains Länder fédéraux, les réglementations relatives aux constructions rendent les propriétaires de maisons et d'appartements responsables de l'installation et de l'aptitude au fonctionnement des détecteurs avertisseurs de fumée (voir www.rauchmelder-lebensretter.de). Une maintenance doit être effectuée au moins tous les ans, elle inclut conformément à la norme DIN 14676 un contrôle visuel, un contrôle de fonctionnement et, le cas échéant, un remplacement des batteries. En outre, un test de fonctionnement doit être néanmoins effectué au plus tard après 1 an en cas d'absence prolongée.

- Éliminez la batterie usagée et l'appareil conformément à la réglementation afin de permettre le recyclage de précieuses ressources. N'éliminez pas la batterie et l'appareil avec les ordures ménagères ou les déchets des entreprises et des services publics.

4.1. Test de fonctionnement

ATTENTION ! **Risque de lésion auditive !**

- Lors des tests de fonctionnement (pression sur la tige « guide lumière »),
- un bruit fort et strident est émis (au moins 85 dB).
 - Respectez une distance minimale de 50 cm entre le détecteur avertisseur de fumée et votre oreille.

1. Réalisation du contrôle visuel :

Vérifiez alors les points suivants :

- L'appareil se trouve-t-il à l'emplacement prévu ?
- Les ouvertures d'entrée de la fumée sont-elles propres ? – Le cas échéant, retirez la poussière. Ne pas peindre l'appareil.
- L'outil est-il exempt de dommages mécaniques ? – Remplacez l'appareil s'il est endommagé.

2. Réalisation du contrôle de fonctionnement :

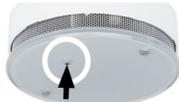


Fig. 10

Appuyez pendant au moins 1 seconde sur la tige « guide lumière ».

Si ce test de fonctionnement est concluant, un signal sonore retentit. Le détecteur avertisseur fonctionne correctement. Si aucun signal sonore ne retentit, l'appareil n'est pas utilisable. Dans ce cas, remplacez la batterie et effectuez à nouveau un test de fonctionnement. Si aucun signal sonore n'est toujours pas émis, l'appareil est défectueux et il doit être remplacé.

- Conformément à la norme DIN 14604, les détecteurs avertisseurs de fumée doivent être remplacés par des détecteurs-avertisseurs de fumée neufs au plus tard après 10 ans.

4.2. Changer la batterie

L'appareil est alimenté en tension de 9 V par une batterie. Une capacité insuffisante de la batterie est signalée d'une manière visuelle et auditive pendant 30 jours et transmise au bus.



Fig. 11

Séparez de son socle le détecteur avertisseur de fumée en effectuant une rotation dans le sens anti-horaire.



Fig. 12

Raccordez une batterie neuve au détecteur avertisseur de fumée (respectez la polarité !) et placez-la dans son compartiment.



Fig. 13

Placez le boîtier avec la batterie neuve sur le socle et bloquez le boîtier en effectuant une rotation dans le sens horaire.

Vérifiez que la LED clignote et effectuer un test de fonctionnement.

> "Test de fonctionnement" auf Seite 2

4.2.1. Types de batterie

AVERTISSEMENT ! **Risque d'explosion en cas de remplacement incorrect de la batterie !**

- Remplacement uniquement par une batterie au lithium du type FDK CP-V9Ju.
- Ne pas utiliser d'accumulateurs ou de blocs d'alimentation pour l'alimentation électrique ! afin de garantir une tension suffisamment élevée et une continuité de l'alimentation même en cas de panne secteur.
- Ne pas recharger les batteries et ne pas les mettre en court-circuit.
- Ne pas forcer l'ouverture des batteries ou les endommager et ne pas

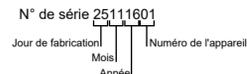
les mettre en contact avec le feu, l'eau ou des températures élevées.

Type de batterie reconnu	FDK CP-V9Ju N'utiliser que des batteries au lithium
Durée de vie moyenne	env. 10 ans (en général), dans des conditions normales conformes à la norme EN 14604

- Éliminez la batterie usagée et l'appareil conformément à la réglementation afin de permettre le recyclage de précieuses ressources. N'éliminez pas la batterie et l'appareil avec les ordures ménagères ou les déchets des entreprises et des services publics.

4.2.2. Numéro de série

Le numéro de série sur la plaque d'identité à l'intérieur de l'appareil inclut la date de fabrication et le numéro de l'appareil :



5. Fonctions d'alarme sur l'appareil

5.1. Silence alarme (Acquittement)



Fig. 14

L'alarme peut être coupée en appuyant sur la tige « guide lumière » qui clignote.

Ensuite, seule la LED clignote encore toutes les 10 secondes. Après env. 10 minutes, l'appareil revient à l'état normal de fonctionnement.

5.2. Mémoire des alarmes

Une alarme est conservée 24 heures dans l'appareil. Pendant cette période, la LED clignote brièvement 3 fois toutes les 43 secondes. La mémoire des alarmes peut être réinitialisée en appuyant une fois sur la tige « guide lumière » (LED rouge).

5.3. Signaux de fonctionnement et d'alarme

Fonction / signification	Signal sonore	LED rouge
État de fonctionnement normal (Auto-test automatique)	Aucun signal sonore	Clignote toutes les 40 secondes
État d'alarme	Bip intense intermittent toutes les 0,5 seconde	Clignote 2x par seconde
Dysfonctionnement/encrassement	3x signal sonore court toutes les 40 secondes	LED éteinte
Affichage remplacement des batteries	1x Signal sonore court toutes les 40 secondes	Clignote toutes les 40 s en même temps que le signal sonore
Silence alarme (Acquittement)	Aucun signal sonore	Clignote toutes les 10 secondes

Fonction / signification	Signal sonore	LED rouge
Mémoire alarmes activée (c.-à-d. état d'alarme effectif au cours des dernières 24 h)	Aucun signal sonore	Clignote toutes les 43 secondes 3x
Test de fonctionnement	Bip intense intermittent	Clignote 2x par seconde tant que la tige « guide lumière » est maintenue enfoncée

6. Mise au rebut

L'appareil ne doit pas être éliminé avec les déchets ménagers et est donc marqué par le symbole de « poubelle barrée ».

L'utilisateur final est légalement tenu de restituer les batteries usagées conformément au paragraphe 18 de la loi sur les batteries. Après utilisation, les batteries peuvent être retournées gratuitement chez Elsner Elektronik ou éliminées une entreprise publique de traitement des déchets.